



Luxembourg, le

07 FEV. 2022

**Ministère de la Mobilité et des Travaux
publics**

Département des travaux publics

4, place de l'Europe

L-2940 Luxembourg

N/Réf.: 101306

V/Réf.: 271666/046468 // 20211063

Monsieur le Ministre,


En réponse à votre requête du 29 novembre 2021 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour l'abattage de 6 frênes sur la N27 entre Goebelsmühle et Heiderscheidergrund sur le territoire de la commune de GOESDORF, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. L'abattage sera réalisé sur la N27 le territoire de la commune de Goesdorf, conformément à la demande et aux plans soumis.
1. L'abattage se limitera à 6 arbres.
2. Les travaux d'abattage se feront entre le 1^{er} octobre et fin février.
3. Les arbres à abattre seront marqués au préalable du marteau de l'Etat par le préposé de la nature et des forêts (Mme Nicole Lenert, tél : 621 202 121) qui sera averti avant le commencement des travaux d'abattage.
4. Les arbres n° 1437, 1581, 1825 et 1891 seront remplacés sur place par 4 sujets haute-tige d'essence feuillue autochtone pour le 15 avril 2023 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
5. Les arbres n° 1377 et 1397 seront remplacés sur un fonds inscrit au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section C de Heiderscheid, sous le numéro 1295/4047 par 2 sujets haute-tige d'essence feuillue autochtone pour le 15 avril 2023 au plus tard et suivant les instructions du préposé de la nature et des forêts.
6. En cas de reprise moindre des plantations, un regarnissage annuel sera effectué par vos soins.
7. Le système racinaire des arbres restant en place ne sera pas endommagé et, le cas échéant, ces arbres seront protégés selon les règles de l'art.

La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable



Mike Wagner
Premier Conseiller de Gouvernement

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de GOESDORF